SYNDICAT DES SERVICES PUBLICS
GROUPE ENSEIGNEMENT
LETTRE D'INFORMATION — JANVIER 2026

LA LUTTE PAIE ET ELLE CONTINUE !

Vous avez reçu votre fiche de salaire du mois de janvier. Celle-ci ne contient aucune « contribution de crise ». C'est le résultat le plus visible – mais de loin pas le seul – de l'immense mobilisation contre le budget d'austérité du Conseil d'État que nous avons menée pendant plusieurs mois. Cette « victoire d'étape » ne doit toutefois pas masquer les millions coupés dans tous les secteurs en 2026. Et au vu des projets du Conseil d'État pour les cinq prochaines années, nous devons absolument rester mobilisé·es. C'est ce qu'a décidé l'AG unitaire du personnel des services publics et parapublics du 6 janvier en convoquant une nouvelle AG le mardi 10 février (18h30, Aula de Béthusy) pour faire le point après la séance de « négociations » entre les syndicats et le Conseil d'État du 28 janvier.

Les gains matériels de la campagne

Si le budget 2026 reste austéritaire et inacceptable, la lutte a permis de retirer certaines coupes prévues. On peut citer notamment :

L'annulation des trois quarts des coupes dans la santé parapublique annoncées avant le dépôt du budget et retirées à la suite de la mobilisation populaire.

S'ajoutent à cela les mesures d'austérité retirées par le Parlement, parmi lesquelles :

- la réduction de moitié des coupes dans les EMS
- la suppression de celles dans le secteur de l'enfance pour 2027 ;
- le maintien du financement des rattrapages salariaux dans le secteur social.

Enfin, les reculs les plus médiatisés, le retrait par le Conseil d'État des deux décrets :

- sur la « contribution de crise » de 0,7% ;
- sur les décharges de fin de carrière pour les enseignant·es.

Une victoire politique et syndicale importante

Une chose est certaine : sans notre mobilisation, aucune de ces améliorations n'aurait été possible.

Nous avons fait reculer le Conseil d'État et nous avons exposé au grand jour ses mensonges consistant à prétendre qu'il ne pouvait plus négocier avec les syndicats, les décisions étant entre les mains du Parlement.

Sur les lieux de travail et dans la rue, nous nous sommes montré·es plus fort·es et solidaires que jamais : jusqu'à 13 jours de grève pour certains, 5 manifestations de très grande ampleur (entre 15'000 et 28'000 personnes), et un outil puissant : celui de la grève reconductible. Nous avons sans aucun doute beaucoup appris dans l'organisation collective avec le soutien d'une partie de la population.

Des services publics toujours aussi menacés

À la suite de l'adoption du budget 2026, plus de 200 millions de coupes sont néanmoins toujours à l'ordre du jour. Et les conséquences de cette politique se sentiront dans l'ensemble des services publics, très concrètement, ces prochaines semaines et mois. Car, contrairement à ce que n'a cessé d'affirmer le Conseil d'État, couper des milliers de francs dans les budgets publics n'est jamais indolore.

Soulignons que les décrets concernant la baisse de salaire de 0,7% (24 millions) ainsi que celui - évalué de façon très aléatoire à 1 million - pour les décharges de fin de carrière sont certes retirés, mais que le Conseil d'État a l'intention de maintenir des mesures d'économie équivalentes. Ainsi, il est notamment prévu un délai de carence de 6 mois dans certains services, ce qui dégraderait assurément les conditions de travail et les prestations.

Ou le travail effectué jusqu'alors, par exemple, par deux secrétaires dans une école pourrait-il finalement l'être par une seule pendant six mois sans la moindre conséquence ?

Il est évident que non : Le SSP s'opposera donc fermement, et avec toute la force que notre mobilisation nous a donnée, à cette mesure, particulièrement inique.

Uni·es face au Conseil d'État

Forcé à finalement accepter le dialogue, le Conseil d'État a invité les syndicats à une première rencontre le 28 janvier afin de « discuter des modalités d'application des nouvelles mesures budgétaires ».

Les syndicats s'y rendront unis, et avec le soutien de la dernière AG unitaire, afin de rappeler leurs revendications ainsi que le cadre souhaité pour de véritables négociations. Le fait que le Canton touchera

finalement 250 millions de la BNS rend d'autant plus injustifiables les coupes liées au budget 2026. Quant aux négociations sur la politique budgétaire des prochaines années, nous exigerons d'y inclure la question des recettes fiscales. Il s'agira aussi d'y réaffirmer le droit de grève des employé·es de l'État, droit qui, rappelons-le, demeure légitime aujourd'hui comme hier.

Être prêt·es pour continuer à se mobiliser

La campagne exemplaire que nous avons menée n'était que la première phase de ce qui nous attend ces prochains mois et prochaines années. Le projet du Conseil d'État prévoit en effet, à l'horizon 2030, près d'un milliard de coupes (sur 13 milliards de budget).

Nous avons montré notre détermination à lutter collectivement contre ce projet politique de dégradation des services publics et parapublics qui s'inscrit dans la durée à la fois contre la population et contre les salarié·es des services publics.

Nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine Assemblée générale unitaire le 10 février prochain à l'Aula de Béthusy. Nous y ferons le point après la rencontre avec le Conseil d'État et débattrons des moyens à mettre en œuvre pour faire avancer nos revendications.

Les assemblées sur les lieux de travail et les actions de mobilisation devront peut-être reprendre ensuite. Préparons-nous !

TOU·TES MOBILISÉ·ES POUR LA SUITE

AG DES EMPLOYÉ·ES DES SERVICES PUBLICS ET PARAPUBLICS

MARDI 10 FÉVRIER – 18H30

AULA DE BÉTHUSY – LAUSANNE

INFORMATIONS SUR LA CAMPAGNE

ADHÉSION

Nous vous rappelons que le SSP rembourse l'intégralité des retenues sur salaire pour les grèves de novembre et décembre à ses membres. N'oubliez pas d'en faire la demande d'ici au 15 février !

ssp vaud

AVENUE RUCHONNET 45 / CP 1324 / 1001 LAUSANNE / VAUD@SSP-VPOD.CH / 021 341 04 10

WWW.SSP-VAUD.CH / FB: SYNDICAT SSP VAUD